

28 spécialistes canadiens sont allés travailler à la Trinité, à la Jamaïque, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent et à Saint-Christophe. Parmi ces spécialistes se trouvaient des pédologues, et des conseillers en statistiques, rédaction des lois, habitation, enseignement, cinéma, radiodiffusion, service postal et administration portuaire.

Le Programme d'assistance technique du Commonwealth.—Lors de la Conférence commerciale et économique du Commonwealth tenue à Montréal en septembre 1958, le Canada a fait connaître sa décision de fournir des fonds au titre de l'assistance technique aux pays du Commonwealth situés en dehors de la région du Plan de Colombo, en particulier aux territoires africains. A la fin de mars 1961, le Canada avait fourni \$1,130,000 dans le cadre du Programme. Ce sont le Ghana et le Nigéria qui ont reçu le plus d'aide, bien que la Guyane Britannique, Hong-Kong, l'Ouganda et la Sierra Leone aient aussi bénéficié d'une certaine assistance. Les pays africains du Commonwealth ont maintenant droit à l'aide canadienne sous le régime d'un Programme spécial d'aide du Commonwealth à l'Afrique dont il est question ci-dessous.

Depuis l'adoption du Programme jusqu'au 31 octobre 1961, 54 cours de formation ont été organisés surtout dans les domaines suivants: agriculture, coopératives, mines, géologie, génie, administration publique et commerciale, santé et bien-être social. Dix-huit Canadiens se sont rendus dans le Ghana, le Nigéria, l'Ouganda, la Guyane britannique et le Honduras britannique pour y travailler dans les domaines de l'enseignement, de l'information, de l'administration publique, du droit, et de l'agriculture.

Programme spécial d'aide du Commonwealth à l'Afrique.—Lors d'une réunion de la Commission économique consultative du Commonwealth tenue à Londres en septembre 1960, on a convenu de lancer un Programme d'aide économique et technique aux pays et territoires africains du Commonwealth. Le Canada s'est engagé à contribuer pour \$10,500,000 à l'exécution du Programme pendant une période triennale à compter de l'année terminée le 31 mars 1962.

Au 31 octobre 1961, on avait organisé au Canada des cours de formation pour 36 Africains en vertu du plan. En outre, 37 instituteurs et autres spécialistes canadiens avaient été envoyés dans des pays africains du Commonwealth, notamment la Gambie, le Ghana, le Kenya, l'île Maurice, le Nigéria, la Sierra Leone, le Tanganyika et l'Ouganda. En outre, le Canada avait organisé un programme de relevés et de cartographie aériens au Nigéria au coût de \$1,350,000.

Aide à l'enseignement dans les États africains d'expression française.—En avril 1961, le gouvernement canadien faisait connaître qu'il se proposait d'offrir de l'aide dans le domaine de l'enseignement aux États africains d'expression française. Par la suite, le Parlement a voté \$300,000 à cette fin pour l'année close le 31 mars 1962. A la fin de 1961, on mettait au point des plans tendant à l'envoi d'une quinzaine d'instituteurs canadiens d'expression française en Afrique dans le cadre de ce Programme.

Collaboration avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées et participation à d'autres programmes internationaux d'assistance.—En plus d'une contribution annuelle au Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies, le Canada organise aussi des programmes de formation à l'intention des particuliers qui viennent étudier sous les auspices des différentes institutions spécialisées. Il offre aussi le même service à l'Administration de collaboration internationale des États-Unis dans le cadre de son programme d'assistance technique ainsi qu'à d'autres organismes internationaux d'assistance. Jusqu'au 31 octobre 1961, quelque 1,525 personnes, de plus de 100 pays, sont venues au Canada sous les auspices de ces diverses institutions. Le Canada aide aussi en recrutant des Canadiens pour servir les institutions spécialisées dans le cadre de projets déterminés d'assistance technique dans les pays sous-développés.